



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Paris le **26 FEV. 2015**

La ministre de l'éducation nationale, de
l'enseignement supérieur et de la recherche

à

Mesdames les rectrices et messieurs les
recteurs d'académie

Mesdames les inspectrices et messieurs les
inspecteurs d'académie – directrices et
directeurs académiques des services de
l'éducation nationale

Direction générale de
l'enseignement
scolaire

Service du budget, de la
performance et des
établissements

Sous-direction
de la vie scolaire, des
établissements et des
actions socio-éducatives

Bureau
des actions éducatives,
culturelles et sportives

DGESCO B3-4
n° 2015-0043

Affaire suivie par

Nicolas Ngo

Téléphone

01 55 55 37 58

Courriel

nicolas.ngo

@education.gouv.fr

110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

Objet : Lancement du concours de vidéos Panthéon 2015

Dans le cadre des commémorations du 27 mai 2015, organisées à l'occasion du transfert des cendres au Panthéon de Germaine Tillion, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Pierre Brossolette et Jean Zay, le ministère chargé de l'éducation nationale, le réseau Canopé et le Centre des Monuments Nationaux (CMN) organisent un concours national à destination des écoles (cycle 3) et des établissements scolaires portant le nom de l'une de ces quatre personnalités incarnant l'esprit de résistance. Le 27 mai est également la Journée nationale de la Résistance instituée par la loi n° 2013-642 du 19 juillet 2013. En 2015, cette journée coïncidera avec le 70ème anniversaire de la création du Conseil National de la Résistance.

Dans ce cadre, le concours de vidéos Panthéon 2015 met en jeu l'éducation artistique et culturelle (EAC) ainsi que l'éducation à la citoyenneté et aux valeurs républicaines. Il vise à contribuer à la construction d'une mémoire collective autour de valeurs partagées afin de favoriser le sentiment d'une appartenance commune.

Ce concours propose aux élèves de réaliser collectivement une production artistique de forme libre (témoignage, dessin, texte lu, chanson, spectacle, exposition, BD, vidéo...) brossant le portrait de l'une des quatre personnalités entrant au Panthéon. Quelle que soit la forme artistique choisie, ce projet devra être transmis avant le 20 avril sous la forme d'une vidéo d'une durée maximum de trois minutes. Le règlement du concours, annexé à ce courrier, précise les modalités techniques à respecter ainsi que le calendrier de l'opération. En particulier, les enseignants souhaitant participer devront s'inscrire avant le 23 mars à l'aide de leur adresse académique en envoyant le règlement complété et signé à l'adresse pantheon2015@education.gouv.fr. Le détail des conditions de participation est précisé sur la page eduscol de l'opération : <http://www.eduscol.education.fr/pantheon2015>

Les quatre vidéos lauréates seront valorisées au sein de l'exposition *Quatre vies en résistance* organisée par le CMN au Panthéon, ainsi que sur le site qui sera développé

à cette occasion. Les classes lauréates gagneront également la possibilité d'assister à la cérémonie d'entrée au Panthéon, en présence du président de la République.

Je vous invite à mobiliser activement les équipes éducatives concernées par ce concours mêlant EAC, mémoire et citoyenneté et dont les enjeux éducatifs s'inscrivent pleinement dans les objectifs de la grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République.

Pour la ministre et par délégation
Pour la direction générale
de l'enseignement
Le chef du service de la performance
et des établissements, adjoint à la directrice générale

Guy WAÏSS